

Réunion de secteur 2024 & 2025

Secteur C « La Grande-Charrière, Le Rivier, Saboire »

Période	Thème	Sujet	Question	Réponse
sept.-24	Mobilité	Infrastructures routières	Pouvons-nous avoir des informations sur les travaux montés du Rivier ?	La voirie concernée relève de la compétence communautaire. Le coût estimatif des travaux de réhabilitation s'élève actuellement à 500 000 euros. Une étude approfondie est en cours concernant la gestion des eaux pluviales. Les résultats de cette étude, attendus pour la fin novembre, permettront de définir les solutions techniques les plus adaptées. Le démarrage des travaux est envisagé pour le printemps 2025. Ce chantier, d'une ampleur significative, entraînera des perturbations pour les riverains. Une communication régulière et détaillée sera assurée pour informer les habitants de l'avancement du projet et des éventuelles contraintes.
sept.-24	Mobilité	Infrastructures routières	L'impasse des Lauriers : mauvais état de la route	Nous avons initié, en collaboration avec la CAPI, une campagne de réfection des chaussées dégradées. Cette initiative sera intégrée à la prochaine campagne de travaux.
sept.-24	Mobilité	Infrastructures routières	Montée de Saboire, poteaux téléphoniques à déplacer. Aucun fil dessus car mal placé	Demande faite pour le déplacer
sept.-24	Sécurité & Sureté	Incivilités	Problème des aboiements des chiens et du courrier du policier municipal	Nous confirmons la validité des constatations effectuées par le policier-municipal. Les faits rapportés ont été dûment constatés sur le terrain. Par conséquent, l'intégrité du rapport de constat dressé par le policier-municipal ne saurait être remis en cause.

sept.-24	Environnement et développement durable	Gestion des déchets	SMND, arrêt du ramassage des sacs au sol	À compter du 1er janvier 2025, le Syndicat Mixte Nord Dauphiné (SMND) ne procédera plus à la collecte des sacs de déchets déposés au sol. Seuls les bacs de collecte homologués seront désormais acceptés. Afin d'accompagner les habitants dans cette transition, la mairie, en collaboration avec le SMND, a organisé une vente de bacs à tarifs préférentiels. Cette initiative a permis à de nombreux foyers de se procurer les contenants nécessaires. Pour les personnes n'ayant pas pu bénéficier de cette vente groupée, il est désormais impératif de contacter directement le SMND pour l'acquisition d'un bac homologué
sept.-24	Environnement et développement durable	Gestion des déchets	Pas de ramassage en porte à porte des bacs jaunes.	Un service de collecte régulière des bacs de tri sélectif (poubelles jaunes) a été mis en place dans les communes avoisinantes, notamment à Saint-Chef. Concernant la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (CAPI) et son Syndicat Mixte Nord Dauphiné (SMND), une étude est en cours. Cependant, aucune collecte de bacs de tri sélectif en porte-à-porte n'est prévue pour le moment. L'accent est mis sur l'augmentation du nombre de Points d'Apport Volontaire (PAV). En revanche, un site de compostage collectif sera installé près de la salle Henri Coppard, destiné aux zones d'habitat collectif où le compostage individuel est plus complexe. Des « référents compostage » bénévoles sont recherchés pour accompagner cette initiative.
sept.-24	Social	Social	Panneau d'affichage au Rivier	Une étude est en cours afin de déterminer l'emplacement optimal pour l'installation d'un panneau d'affichage et d'information. La vaste étendue du secteur représente un défi majeur dans cette démarche.

sept.-24	Environnement et développement durable	Eclairage	Eclairage public et les absences d'éclairage la nuit	Depuis 2017, la gestion de l'éclairage public de la commune est guidée par une double préoccupation : la réduction de la pollution lumineuse et de son impact sur la faune, ainsi que la maîtrise des dépenses financières. Dans un contexte marqué par une augmentation significative du coût de l'énergie (doublement du prix de l'électricité et triplement du prix du gaz), la mise en œuvre d'une gestion rigoureuse des ressources énergétiques communales s'avère indispensable afin de limiter les répercussions des fluctuations tarifaires. Il est à noter que les quartiers à forte concentration commerciale maintiennent un éclairage nocturne. Afin de concilier les impératifs de maîtrise de l'éclairage public et les préoccupations des administrés, la CAPI expérimente actuellement une application mobile dénommée « Allume ta rue ». Ce dispositif innovant permettrait d'activer l'éclairage à la demande via un smartphone, tout en assurant une extinction automatique après usage. Le coût annuel actuel de l'éclairage public s'élève à 43 500 €. L'extension de l'extinction nocturne représente un potentiel d'économies annuelles estimé à 30 000 €. Le projet « J'allume ma rue » repose sur les principes suivants : Activation de l'éclairage par une application mobile dédiée. Extinction automatique programmée après utilisation. Les avantages attendus de cette initiative sont multiples : Réalisation d'économies d'énergie substantielles. Adaptation de l'éclairage aux besoins spécifiques des usagers. Renforcement du sentiment de sécurité. Ce projet s'inscrit pleinement dans la démarche de transition énergétique et de développement durable engagée par la commune de Saint-Savin, qui s'engage à accompagner ses habitants dans cette évolution
Mai-25	Mobilité	Infrastructures routières	Chemin de la Devaude, impasse des Lauriers : reprendre les nids de poule	Pour le chemin de la Devaude, travaux prévus demain ; pour les autres, une action de reprise en point à temps est prévue fin juin

Mai-25	Environnement et développement durable	Incivilités	Travaux de jardinage le dimanche matin. Problème du bruit	Un rappel concernant la réglementation sur le bruit et les nuisances de voisinage sera publié dans la prochaine gazette.
Mai-25	Mobilité	Infrastructures routières	Travaux de la montée du Rivier	Présentation des plans des travaux ainsi que des actions qui seront mises en œuvre. Les déviations possibles également expliquées en détail.
Mai-25	Social	Santé	Extension de la maison médicale, où en sommes-nous ?	Le dossier avance et les travaux devraient débuter en septembre ou octobre